

## Les archives des comités d'entreprise

conservées aux

Archives nationales du monde du travail

Liste des fonds disponibles arrêtée au 1er mars 2012  
Brochure réalisée par Elsa Vignier, contractuelle.

En vue des élections de délégués  
au Comité d'entreprise,  
le personnel ouvrier de la  
filature est invité à une  
réunion jeudi prochain 21 oct.  
à 16<sup>h</sup> 15 au local rue Bourdaloue  
près de l'église du Pile

1994 031 001

Fonds du comité d'entreprise de la filature Kellermann, réunion : placard manuscrit. [1954-1956].

## INTRODUCTION

# Présentation historique et juridique des comités d'entreprises

## Historique

En 1941, le régime de Vichy instituait les comités sociaux d'établissement, dont le but était de permettre une collaboration entre la direction et le personnel d'une entreprise. Mais l'objectif recherché par Vichy était l'affaiblissement du syndicat et la préservation des pouvoirs du chef d'entreprise. Ainsi, seules les questions sociales intéressants l'entreprise pouvaient être discutées au sein de ces comités, alors que les problèmes économiques restaient le domaine réservé du chef d'entreprise.

Avec la Libération, des organismes apparaissent et exercent un rôle consultatif en matière d'économie. Ces organismes portaient différents noms : comité patriotique d'entreprise, comité à la production, comité de gestion... Certains de ces comités assureraient même la direction effective de l'entreprise du fait de la disparition des dirigeants. Mais ces comités créés spontanément étaient dépourvus d'existence juridique. Ceci tendit à la création de l'Ordonnance du 22 février 1945.

L'Ordonnance du 22 février 1945 est l'acte fondateur des comités d'entreprise. La question centrale tourne autour du rôle à leur donner. Rejetant les solutions extrémistes, l'ordonnance de 1945 réalise une œuvre de compromis. Il s'agit d'une coopération entre la direction et les représentants du personnel tout en laissant au chef d'entreprise « qui a, devant la nation, la responsabilité de l'affaire qu'il dirige, une autorité correspondant à cette responsabilité ».

La loi du 16 mai 1946 étend les attributions des comités d'entreprise. Ainsi, auparavant, les comités d'entreprise étaient réservés aux entreprises qui employaient 100 salariés ; dorénavant il en faut 50. De même, la loi élargit les attributions du comité d'entreprise et modifie le statut de ses membres.

Au cours de la deuxième moitié du XXe siècle, les législateurs ont modifiés plusieurs fois les textes d'organisation des comités d'entreprise, allant dans le sens soit d'une extension des pouvoirs, soit d'une diminution. A chaque changement de gouvernement depuis 1945, il y a donc eu extension ou diminution des pouvoirs du comité d'entreprise. Néanmoins, les principes de 1946 ont été maintenus : les comités ont toujours conservés des attributions consultatives en matière économique et un droit de gestion indépendant en matière d'activités sociales et culturelles.

## Les champs d'application des comités d'entreprise

La loi relative aux comités d'entreprise s'applique au secteur privé pour les entreprises qui emploient au moins 50 salariés, indépendamment de la forme juridique de celles-ci. Pour les entreprises de moins de 50 salariés, un comité d'entreprise peut être mis en place par voie de convention et d'accord collectif de travail.

Un comité d'entreprise commun est obligatoire quand est reconnue par convention ou par décision de justice une unité économique et sociale (UES) entre plusieurs entreprises juridiquement distinctes regroupant au moins 50 salariés.

Dans le cadre du secteur public, la loi sur les comités d'entreprise s'applique aux établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC), ainsi qu'aux établissements mixtes (établissements publics qui emploient du personnel dans les conditions du droit privé).

Ces champs d'application sont valables pour les entreprises situées en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer, que l'entreprise soit française ou étrangère.

## **Les conditions de création et de suppression des comités d'entreprise**

La condition de création des comités d'entreprise est le seuil d'effectif : la création d'un comité n'est obligatoire que pour les entreprises employant au moins 50 salariés, si cet effectif est atteint pendant 12 mois consécutifs ou non au cours des trois précédentes années.

La suppression d'un comité d'entreprise se fait soit par un accord entre le chef d'entreprise et l'ensemble des organisations syndicales représentatives, soit par décision administrative en cas de réduction importante et durable du personnel qui ramène l'effectif en dessous de 50 salariés.

Toutefois, la fermeture de l'entreprise ne peut entraîner la suppression du comité en l'absence d'accord entre l'employeur et les organisations syndicales représentatives.

## **L'organisation des comités d'entreprise**

L'organisation humaine des comités d'entreprise repose sur le principe de la triple représentation : le chef d'entreprise ou son représentant qui préside le comité, les membres élus du comité dont le nombre varie selon l'importance de l'entreprise, et les représentants syndicaux qui ont une voix uniquement consultative et non délibérative.

L'organisation juridique repose sur le fait que le comité d'entreprise a une personnalité juridique propre. Il est donc titulaire de droits et d'obligations. Il peut agir en justice, passer des contrats et notamment recruter du personnel. Il peut également acquérir des biens mobiliers et immobiliers.

L'organisation matérielle repose sur le fait que « le chef d'entreprise doit mettre à la disposition du comité un local convenable, le matériel et éventuellement le personnel indispensable pour ses réunions et son secrétariat » (article 20 de l'ordonnance de 1945). Ces obligations à la charge de l'entreprise sont strictement entendues. Le comité fonctionne par ses propres moyens, sans personnel annexe. L'ordonnance de 1945 prévoit simplement une utilisation éventuelle du personnel de l'entreprise lorsque ceci s'avère indispensable.

## **Le fonctionnement des comités d'entreprise**

Les organes du comité d'entreprise sont triples avec un président qui est le chef d'entreprise ou son représentant, un secrétaire, et un trésorier, tout deux élus parmi les titulaires du comité à la majorité des voix.

Le comité d'entreprise se réunit de manière régulière. Lors de ces réunions, des résolutions sont votées à la majorité des membres présents.

Les comités d'entreprise disposent de commissions, certaines étant facultatives, d'autres obligatoires.

Les commissions obligatoires sont la commission de la formation professionnelle et de l'emploi pour les entreprises d'au moins 200 salariés, la commission d'information et d'aide au logement des salariés (qui facilite l'accession à la propriété et à la location des locaux d'habitation destiné à un usage personnel) pour les entreprises d'au moins 300 salariés, et la commission économique pour les entreprises d'au moins 1000 salariés.

Des commissions facultatives peuvent également être créées ; elles peuvent être d'ordre professionnelles, sociales, ou éducatives.

## **Les attributions des comités d'entreprise**

Les attributions du comité d'entreprise sont de deux ordres : des attributions économiques et des attributions sociales.

Les attributions économiques peuvent se résumer en deux points. D'une part, un droit à l'information. Il s'agit d'informer des bénéfices réalisés par l'entreprise et d'informer des questions intéressant l'organisation, la gestion et la marche générale de l'entreprise. Le comité d'entreprise doit donc être tenu au courant de la gestion économique de l'entreprise mais il n'a pas un pouvoir de décision.

D'autre part, les attributions économique du comité d'entreprise sont un droit à la consultation : le comité d'entreprise est obligatoirement consulté sur les questions intéressant l'organisation, la gestion et la marche générale de l'entreprise, et notamment sur les mesures de nature à affecter le volume et la structure des effectifs, la durée du travail, les conditions d'emploi, de travail et de formation professionnelle. Le comité d'entreprise donne donc son avis à l'employeur sur l'organisation et la marche générale de l'entreprise.

Les attributions sociales sont gérées par le comité d'entreprise car le législateur a voulu que les œuvres sociales que les patrons, dans un esprit paternaliste, avaient gérées au profit des salariés et de leurs familles auparavant, soient dorénavant de l'attribution du comité d'entreprise. Les comités ont dans ce cas un véritable pouvoir de décision autonome. Les attributions de nature sociale peuvent être résumées en deux idées maitresses. D'une part la coopération avec la direction (le but est l'amélioration des conditions de travail et de vie du personnel), d'autre part la gestion des œuvres sociales : dès avant 1945, de nombreux employeurs avaient créé un certain nombre d'œuvres au bénéfice de leurs employés (cantines, crèches, colonies, activités sociales et culturelles, etc.).

## **Les autres types de comité**

Dans les entreprises composées d'établissements distincts sont créés des comités d'établissement. Le seuil de 50 salariés y est également nécessaire. Afin de chapeauter ces comités d'établissement est créé un comité central d'entreprise (CCE).

Un comité de groupe peut être créé au sein de groupes de sociétés industriels ou financières. Ces comités de groupe sont fondamentalement des instances d'information uniquement dans le domaine économique.

Le comité interentreprise est créé quand plusieurs entreprises possèdent ou envisagent de créer des institutions sociales communes. Ces comités interentreprises ne remplacent pas les comités de chaque entreprises. Ce sont des comités spéciaux en vue de la gestion ou du contrôle des institutions sociales communes.

La directive européenne 94/45/CE du Conseil du 22 septembre 1994 rend obligatoire la constitution d'un comité d'entreprise européen (CEE) pour les entreprises et groupes de dimension communautaire.

## Bibliographie non exhaustive

Association des archivistes français, *Les archives dans l'entreprise, guide des durées de conservation*, Paris, AAF, 1997.

BERTOUC (Marius), COHEN (Marice), MAGNIADAS (Jean), *Regards sur les CE à l'étape de la cinquantaine*, Montreuil, VO éditions, 1996.

BLEDNIAK (Evelyn), *Comité d'entreprise, fonctionnement, prérogatives économiques et sociales*, Paris, Dalloz, 10e éditions, 1996.

DESSEIGNE (Gérard), *L'évolution du comité d'entreprise*, Paris, Presse universitaire de France, Que sais-je, 1995.

Centre des archives du monde du travail, *L'enfance des comités d'entreprise de leur genèse dans les conditions de la défaite de 1940 à leur enracinement dans les années 1950, colloque national du centre des archives du monde du travail, Roubaix, 22/23 mai 1996*, Roubaix, CAMT, 1997.

Centre des archives du monde du travail, *C.E c'est nous. Les comités d'entreprise ont 51 ans*, Roubaix, CAMT, 1996.

Comité d'entreprise du crédit national, *Cinquantenaire 1945-1995*, Paris, comité d'entreprise du crédit national, 1996.

Institut CGT d'histoire sociale, « Les comités d'entreprise à la française », dans *Les cahiers d'histoires sociales*, n° 93.

SAVATIER (Jean), *L'action sociale et culturelle des comités d'entreprise*, Paris, Éditions Liaisons, 1992.

## SOMMAIRE

<b>Liste numérique des fonds</b>	
1994 022, 1994 031, 1995 049, 1996 027, 1997 012, 1997 020, 1999 015, 2000 010, 2000 018, 2000 045, 2000 053, 2001 005, 2001 024, 2002 022, 2002 045, 2002 054, 2003 014, 2003 033, 2003 035, 2003 041, 2004 031, 2004 036, 2004 046, 2006 010, 2006 019, 2006 059 M, 2007 050, 2007 059 M, 2008 029, 2010 008, 2010 026, 2011 034	
<b>Classement thématique par activité d'entreprise</b>	
2006 059 M	Administration
2002 054	Aérospatial
1997 020, 2004 031	Agro-alimentaire
1995 049, 1996 027, 1997 012, 1999 015, 2001 024, 2004 046, 2007 050, 2010 008, 2011 034	Automobile
2003 035	Banque
2001 005	Biens de consommation
2000 045	Communication
2007 059 M	Construction
2002 022, 2006 010	Électroménager
2003 014	Matériel industriel
2003 041	Métallurgie et sidérurgie
2006 019, 2008 029	Mines
2010 026	Photographie
1994 031, 2000 018, 2000 053, 2002 045, 2003 033, 2004 036	Textile
2000 010	Services
1994 022	Autres : études sur les comités d'entreprise

## **ARCHIVES RELATIVES AUX COMITÉS D'ENTREPRISE CONSERVÉES AUX ANMT**

### **Liste des fonds**

#### **Fonds de comités d'entreprise**

<b>1994 031</b>	Comité d'entreprise de la filature Kellermann.
<b>1995 049</b>	Régie nationale des usines Renault, comité d'entreprise de Renault-Billancourt.
<b>1997 012</b>	Comité d'entreprise Renault.
<b>2000 010</b>	Comité d'entreprise Bureau Veritas.
<b>2003 014</b>	Comité d'entreprise Testut.
<b>2003 033</b>	Comité d'entreprise Duhamel SA.
<b>2004 031</b>	Comité d'entreprise Danone Le Plessis Robinson.
<b>2004 046</b>	Comité d'entreprise de la Française de mécanique.
<b>2006 010</b>	Comité d'entreprise de la société Selnor (groupe Brandt).
<b>2007 050</b>	Comité d'entreprise de la société Chausson SUC.
<b>2008 029</b>	Comité d'établissement du siège des Charbonnages de France à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine).
<b>2010 026</b>	Comité d'entreprise de la société Kodak à Metz (Moselle) et comité central d'entreprise du siège social de la société Kodak-France.

#### **Fonds comportant des documents sur les comités d'entreprise**

<b>1994 022</b>	Fonds Pierre Bouvier, sociologue.
<b>1996 027</b>	Compagnie générale d'entreprises automobiles (CGEA).
<b>1997 020</b>	Syndicat CGT Danone.
<b>1999 015</b>	Fonds Maurice Badiche, cadre et militant CGT aux usines Renault.
<b>2000 018</b>	Fonds Bernard et Marie-Paule Moreau, ouvriers chez Phildar et militants associatifs.
<b>2000 045</b>	Syndicat national des radios et télévisions (SNRT) CGT Lille (France 3).
<b>2000 053</b>	Société nouvelle de bonneterie des hautes voies (BDHV) à Marcq-en-Baroeul (Nord).
<b>2001 005</b>	Lever Haubourdin, syndicat CGT.
<b>2001 024</b>	Société Chausson SUC.
<b>2002 022</b>	Fonds Bernard Patin, syndicaliste dans l'entreprise Thomson puis Selnor, administrateur du comité d'entreprise de Thomson.
<b>2002 045</b>	Union régionale de Hacuitex CFDT.
<b>2002 054</b>	Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'avion (SNECMA).

<b>2003 041</b>	Usinor usine de Biache-Saint-Vaast.
<b>2003 065</b>	Crédit foncier de France, service des titres.
<b>2004 036</b>	Vrau filterie.
<b>2006 019</b>	Charbonnage de France site de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine).
<b>2006 059 M</b>	Ministère du travail.
<b>2007 059 M</b>	Fives-Lille-Babcock.
<b>2010 008</b>	Syndicat UGICT-CGT usine de Renault Flins.
<b>2011 034</b>	Syndicat CGT usine Renault Flins.



# Présentation des fonds par domaine d'activité

## Administration

MINISTERE DU TRAVAIL
----------------------

**Entrée 2006 059 M**

**Niveau de description** : fonds

**Activités** : colloque, comité d'entreprise

**Statut** : public

**Modalités d'entrée** : versement (microfilmage du fonds conservé aux Archives nationales de Fontainebleau)

**Dates extrêmes** : 1945-1983

**Importance matérielle** : 0,04 mètre linéaire

**Conditions d'accès** : 30 ans

**Instrument de recherche** : se reporter à la base de données PRIAM 3 sur le site Internet des Archives nationales à Fontainebleau et à *Patrimoine archivistique contemporain des ministères sociaux*, sous la direction de Françoise Bosman, Paris, Imprimerie nationale, 1992, 272 pages.

### **Présentation de l'entrée**

Ce fonds, entré en 2006, est un microfilm du fonds conservé aux Archives nationales de Fontainebleau.

### **Notice historique**

Les 22 et 23 mai 1996, le Centre des archives du monde du travail organise un colloque intitulé « L'enfance des comités d'entreprise, de leur genèse dans les conditions de la défaite de 1940 à leur enracinement dans les années 1950 ».

### **Présentation du contenu**

Microfilm réalisé à partir d'archives émanant du Ministère du Travail, à l'occasion de la préparation du colloque « L'enfance des comités d'entreprise, de leur genèse dans les conditions de la défaite de 1940 à leur enracinement dans les années 1950 », organisé par le Centre des archives du monde du travail les 22 et 23 mai 1996.

# Aéronautique

SOCIETE NATIONALE D'ETUDE ET DE CONSTRUCTION DE MOTEURS D'AVIATION (SNECMA)

**Entrée 2002 054**

**Niveau de description** : fonds

**Activités** : aérospatial, comité d'entreprise

**Statut** : privé

**Modalités d'entrée** : don

**Dates extrêmes** : 1946-1996

**Importance matérielle** : 30 mètres linéaires

**Conditions d'accès** : selon le Code du patrimoine

**Instrument de recherche** : fonds non classé

## **Présentation de l'entrée**

Ce fonds est un don du comité d'entreprise aux Archives départementales des Hauts-de-Seine, qui l'a ensuite rétrocédé au Centre des archives du monde du travail en 2002.

## **Notice historique**

En 1915, deux sociétés fusionnent : d'une part la société des moteurs Gnome créé en 1905 par les frères Seguin et qui lance les premiers moteurs rotatifs ; d'autres part la société des moteurs Le Rhône créé en 1912 par Louis Verdet. Ces deux sociétés, après fusion, deviennent la société Gnome et Rhône. Celle-ci sera nationalisée à l'issue de la Seconde guerre mondiale, en 1945, et deviendra à cette date la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA).

La SNECMA est une société spécialisée dans la fabrication de moteurs pour l'industrie aéronautique et spatiale. Elle conçoit, produit et commercialise des moteurs pour avion civils et militaires, pour lanceurs spatiaux et satellites.

## **Présentation du contenu**

Archives de gestion et des activités du comité d'entreprise de la SNECMA depuis sa création.

Microfilms des procès-verbaux du comité d'établissement.

# Agro-alimentaire

## SYNDICAT CGT DANONE

**Entrée 1997 020**

**Niveau de description** : fonds

**Activités** : agro-alimentaire, comité d'entreprise, organisation syndicale

**Statut** : privé

**Modalités d'entrée** : en cours

**Dates extrêmes** : 1962-1997

**Importance matérielle** : 25 mètres linéaires

**Conditions d'accès** : en cours

**Instrument de recherche** : répertoire méthodique

### **Présentation de l'entrée**

Ce fonds est entré au Centre des archives du monde du travail en 1997 par voie de dépôt.

### **Notice historique**

Le groupe Danone installe en 1969 une usine à Seclin spécialisée dans la fabrication de produits laitiers. Elle emploie environ 300 salariés dans les années 1980. A la suite d'un plan de restructuration du groupe, l'usine de Seclin ferme ses portes en 1997.

### **Présentation du contenu**

Procès-verbaux des réunions du comité d'entreprise, tracts syndicaux, bilans sociaux.

## COMITE D'ENTREPRISE DANONE LE PLESSIS ROBINSON

**Entrée 2004 031**

**Niveau de description** : fonds

**Activités** : agro-alimentaire, comité d'entreprise

**Statut** : privé

**Modalités d'entrée** : don

**Dates extrêmes** : non connues avant classement

**Importance matérielle** : 1 mètre linéaire

**Conditions d'accès** : libre

**Instrument de recherche** : fonds non classé

### **Présentation de l'entrée**

Ce fonds, entré en 2004 au Centre des archives du monde du travail, est un don de M. Jean-Marie Grialou, responsable du comité d'entreprise.

### **Notice historique**

En 1958, une usine Danone est construite en région parisienne, au Plessis Robinson. Celle-ci sera en activité jusqu'en 1993.

### **Présentation du contenu**

Comptes-rendus du comité d'entreprise, bilans sociaux, notes de service, informations syndicales, recherches d'emploi du personnel.

# Automobile

## REGIE NATIONALE DES USINES RENAULT, COMITE D'ENTREPRISE DE RENAULT-BILLANCOURT

**Entrée 1995 049**

**Niveau de description** : sous fonds

**Activités** : automobile, comité d'entreprise

**Statut** : privé

**Modalités d'entrée** : don

**Dates extrêmes** : 1969-1970

**Importance matérielle** : 1 unité documentaire

**Conditions d'accès** : libre

**Instrument de recherche** : répertoire méthodique

### **Présentation de l'entrée**

Ce fonds rassemble des archives témoignant des activités de l'ancien comité d'établissement Renault de Billancourt, données au Centre des archives du monde du travail par Monsieur Pierre Virolle.

### **Notice historique**

Ce fonds renseigne sur l'organisation et les revendications au sein du comité d'établissement de l'usine Renault Billancourt, ainsi que dans le comité central d'entreprise Régie nationale des entreprises Renault (RNUR).

### **Présentation du contenu**

Brochures présentant l'activité du comité d'entreprise

## COMPAGNIE GENERALE D'ENTREPRISES AUTOMOBILES (CGEA)

**Entrée 1996 027**

**Niveau de description** : fonds

**Activités** : transport, voirie, assainissement, gestion des déchets, comité d'entreprise

**Statut** : privé

**Modalités d'entrée** : dépôt

**Dates extrêmes** : 1875-1994

**Importance matérielle** : 178 mètres linéaires (883 unités documentaires, 206 cartons Cauchard, 10 caisses d'archives, 133 registres, 14 ouvrages)

**Conditions d'accès** : sur autorisation du propriétaire déposant

**Instrument de recherche** : répertoire méthodique

### **Présentation de l'entrée**

Ce fonds a été déposé en 1996 au Centre des archives du monde du travail par l'intermédiaire de Monsieur Antoine de Gouberville, directeur d'une société de conseil en organisation des archives auprès des entreprises. Il avait repéré dans un entrepôt de l'une des sociétés du groupe, la société Chemins de fer et transports automobiles (CFTA), à Ecquevilly (Yvelines), un ensemble d'archives relatives à l'exploitation d'un certain nombre de réseaux départementaux de voies ferrées d'intérêt local. C'est grâce à ce contact que ces archives ont pu être déposées au Centre des archives du monde du travail.

## COMPAGNIE GENERALE D'ENTREPRISES AUTOMOBILES (CGEA) (suite)

### **Notice historique**

La Compagnie générale française de tramways (CGFT) est fondée le 8 décembre 1875 de l'association de la Banque française et italienne et d'un entrepreneur belge, Frédéric de la Hault. Dès 1873, ils obtiennent les lignes du Havre. Ensuite, ils s'implantent à Nancy en 1874 puis à Marseille.

La politique d'extension de la CGFT consiste à racheter à bas prix des réseaux en difficulté dans certaines villes (comme Toulon, Cambrai ou Saint-Quentin). Toutefois, elle ne peut les exploiter directement et les constitue en filiales dont elle détient la majorité du capital. Ce procédé permet aux petites compagnies d'assurer leur développement de manière autonome, c'est pourquoi leurs archives n'ont pas été intégrées au fonds de la CGFT. En 1953, la CGFT devient la Compagnie générale française de transports et d'entreprises (CGFTE). Ce changement de dénomination est symbolique puisque le mot "tramway" disparaît au profit de "transport". Ceci témoigne du changement qui s'est opéré ainsi que des diversifications d'activités survenues dans ce secteur qui ne se limite plus aux transports publics urbains. Par la suite, la CGFTE s'intéresse particulièrement aux entreprises papetières aux cours des années soixante, et au cinéma. En effet, depuis 1961, la CGFTE possède plus de 20% du capital de la Société nouvelle Pathé-Cinéma puis du groupement d'intérêt économique Gaumont-Pathé.

En 1980, la CGEA (Compagnie générale d'entreprises automobiles, créée en 1912), qui achète, vend, entretient et exploite un parc de véhicules industriels équipés de l'avant-train automobile inventé par Georges Latil, rejoint en 1980 la Compagnie générale des eaux (CGE, créée en 1853), de même pour la CGFTE Cette dernière apporte ainsi sa branche "transports" à la CGEA mais est restée actionnaire d'une société qui exploite de nombreuses salles de cinéma en France et en Belgique.

En 1986, la CGEA devient Connex et Onyx. En 1990, le Groupe Soulier, un des plus gros récupérateurs européens de papiers et de plastiques, acquiert Onyx. Ce groupe devient leader européen de la propreté en 1994 (ancienne Compagnie générale des eaux, branche transport de Véolia Environnement). Le groupe Connex assure en France la gestion des réseaux de nombreuses agglomérations.

### **Présentation du contenu**

Ce fonds comprend d'une part de nombreux petits fonds distincts à l'origine, regroupés essentiellement par la Compagnie générale française de tramways (CGFT) et par la Compagnie de chemins de fer et transports automobiles (CFTA), toutes deux absorbées par la CGEA en 1988 et 1989. D'autre part, il regroupe les archives du Directeur du personnel de la CGEA dans les années 1970-1990.

## COMITE D'ENTREPRISE RENAULT

### **Entrée 1997 012**

**Niveau de description** : fonds

**Activités** : automobile, comité d'entreprise

**Statut** : privé

**Modalités d'entrée** : en cours

**Dates extrêmes** : non connu avant classement

**Importance matérielle** : 5 mètres linéaires

**Conditions d'accès** : en cours

**Instrument de recherche** : fonds non classé

### **Présentation de l'entrée**

Ce fonds est entré en 1997 au Centre des archives du monde du travail

### **Notice historique**

Ce fonds renseignent sur l'activité de Ciné club du comité d'entreprise de l'usine Renault.

### **Présentation du contenu**

Dossiers concernant le Ciné club du comité d'entreprise.

## FONDS MAURICE BADICHE, CADRE ET MILITANT CGT CHEZ RENAULT

**Entrée 1999 015**

**Niveau de description** : fonds

**Activités** : automobile, comité d'entreprise, organisation syndicale

**Statut** : privé

**Modalités d'entrée** : en cours

**Dates extrêmes** : 1945-1986

**Importance matérielle** : 3 mètres linéaires

**Conditions d'accès** : en cours

**Instrument de recherche** : fonds non classé

### **Présentation de l'entrée**

Ce fonds est entré en 1999 au Centre des archives du monde du travail.

### **Présentation du contenu**

Documentation sur Renault : journaux du comité d'entreprise, bilans, actions de formation des cadres, périodiques.

## SOCIETE CHAUSSON SUC

**Entrée 2001 024**

**Niveau de description** : sous fonds

**Activités** : automobile, comité d'entreprise

**Statut** : privé

**Modalités d'entrée** : don

**Dates extrêmes** : 1946-1991

**Importance matérielle** : 83 unités documentaires

**Conditions d'accès** : selon le Code du patrimoine

**Instrument de recherche** : bordereau d'entrée méthodique

### **Présentation de l'entrée**

Ce fonds est entré au Centre des archives du monde du travail en 2001 par voie de don du liquidateur judiciaire de la société.

### **Notice historique**

Les Établissements Chausson frères sont fondés en 1907 à Asnières par Gaston et Jules Chausson. La raison sociale est transformée en 1924 en Société anonyme des usines Chausson (SUC). La société a pour objet la "chaudronnerie, tôlerie et cuivrierie pour l'automobile et l'aviation", mais se spécialise vite dans le radiateur pour automobiles. En 1930, la SUC achète 98% des actions de la Société anonyme pour l'exploitation des procédés et brevets des usines Jean Gallay, son principal concurrent. En 1932, elle achète 98% des actions de la Société anonyme des anciens établissements Gilbert, Lan, Fernier et Cie. La même année, SUC fonde seize sociétés à responsabilité limitée chargées de la vente et de la réparation des radiateurs sortant de ses usines dans toute la métropole. Dès 1934, SUC fabrique les radiateurs d'automobiles pour tous les constructeurs français à l'exception de Renault. Par ailleurs, elle s'assure une licence des procédés Budd sur la fabrication des carrosseries tout acier. Elle fabrique des carrosseries de série pour Ford, Chenard et Walcker et des cabines de véhicules poids lourds pour d'autres constructeurs.

En 1945, la société entreprend la fabrication de cars et devient en quelques années le premier constructeur français dans ce domaine. En 1953, la mise au point d'un compresseur frigorifique entraîne la spécialisation d'une usine, à Reims, dans la fabrication de réfrigérateurs ménagers. Suite à l'arrêt de cette activité en 1959, l'usine se reconvertit dans la fabrication en série de radiateurs de refroidissement et de chauffage de voitures. Un autre atelier est construit à Reims en 1960 pour la fabrication d'outillage de découpage et d'emboutissage. La situation financière de la société se dégrade toutefois rapidement. En 1983, la perspective d'un dépôt de bilan pousse le gouvernement à faire pression sur Renault et Peugeot afin qu'ils reprennent l'ensemble du capital de la Société des usines Chausson, qui employait alors plus de 17 000 personnes. Les deux constructeurs automobiles, associés de force et contre leurs intérêts, liquident progressivement le groupe. L'inadaptation des sites de Creil et Gennevilliers aux impératifs de modernisation de l'outil de production précipitent la fermeture de l'entreprise, décidée après le dépôt de bilan de 1993.

## SOCIETE CHAUSSON SUC (suite)

### Présentation du contenu

Procès-verbaux des réunions du comité interentreprises Chausson/SECAN/Chenard et Walcker/GLF, du comité central d'entreprises, des comités d'établissement région parisienne, usine de Meudon, usine de Laval, usine de Reims, SECAN et Chausson ingénierie.

## COMITE D'ENTREPRISE DE LA FRANCAISE DE MECANIQUE

### Entrée 2004 046

**Niveau de description** : fonds

**Activités** : automobile, comité d'entreprise

**Statut** : privé

**Modalités d'entrée** : don

**Dates extrêmes** : 1974-2002

**Importance matérielle** : 1,3 mètres linéaires (35 unités documentaires)

**Conditions d'accès** : libre

**Instrument de recherche** : répertoire numérique

### Présentation de l'entrée

Ce fonds est entré aux Archives Nationales du monde du travail en août 2004. Monsieur Laurent Maillard, trésorier-adjoint du comité d'entreprise de la Française de Mécanique, en a fait don aux Archives nationales le 31 août 2004.

### Notice historique

L'entreprise La Française de Mécanique se trouve à Douvrin dans le Pas-de-Calais près de Lens. Il s'agit d'une filiale de PSA Peugeot Citroën et de Renault, créée en 1969. C'est le plus grand producteur européen de moteurs automobiles pour les grandes marques françaises (Peugeot, Citroën, Renault) mais aussi étrangères (BMW).

### Présentation du contenu

Ce fonds se compose essentiellement des copies de procès-verbaux des réunions du Comité d'entreprise auxquelles M. Maillard participe en tant que trésorier.

## COMITE D'ENTREPRISE DE LA SOCIETE CHAUSSON SUC

### Entrée 2007 050

**Niveau de description** : fonds

**Activités** : automobile, comité d'entreprise

**Statut** : privé

**Modalités d'entrée** : don

**Dates extrêmes** : 1945-2005

**Importance matérielle** : 37,2 mètres linéaires

**Conditions d'accès** : libre

**Instrument de recherche** : fonds non classé

### Présentation de l'entrée

Ce fonds est entré par voie de don signé le 10 avril 2007. Ce don a été consenti par le secrétaire du comité d'entreprise, après délibération et décision unanime du comité.

## COMITE D'ENTREPRISE DE LA SOCIETE CHAUSSON SUC (suite)

### **Notice historique**

Les Établissements Chausson frères sont fondés en 1907 à Asnières par Gaston et Jules Chausson. La raison sociale est transformée en 1924 en Société anonyme des usines Chausson (SUC). La société a pour objet la "chaudronnerie, tôlerie et cuivrierie pour l'automobile et l'aviation", mais se spécialise vite dans le radiateur pour automobiles. En 1930, la SUC achète 98% des actions de la Société anonyme pour l'exploitation des procédés et brevets des usines Jean Gallay, son principal concurrent. En 1932, elle achète 98% des actions de la Société anonyme des anciens établissements Gilbert, Lan, Fernier et Cie. La même année, SUC fonde seize sociétés à responsabilité limitée chargées de la vente et de la réparation des radiateurs sortant de ses usines dans toute la métropole. Dès 1934, SUC fabrique les radiateurs d'automobiles pour tous les constructeurs français à l'exception de Renault. Par ailleurs, elle s'assure une licence des procédés Budd sur la fabrication des carrosseries tout acier. Elle fabrique suivant ces procédés des carrosseries de série pour Ford, Chenard et Walcker et des cabines de véhicules poids lourds pour d'autres constructeurs.

En 1945, la société entreprend la fabrication de cars et devient en quelques années le premier constructeur français dans ce domaine. En 1949 et 1952, SUC absorbe la Société des automobiles Chenard et Walcker et la Société immobilière du Moulin de la Tour. En 1953, la mise au point d'un compresseur frigorifique entraîne la spécialisation d'une usine, à Reims, dans la fabrication de réfrigérateurs ménagers. Suite à l'arrêt de cette activité en 1959, l'usine se reconvertit dans la fabrication en série de radiateurs de refroidissement et de chauffage de voitures. Un autre atelier est construit à Reims en 1960 pour la fabrication d'outillage de découpage et d'emboutissage. La situation financière de la société, très sensible aux changements d'orientation de ses clients, principalement Renault et Peugeot, par ailleurs actionnaires minoritaires, se dégrade toutefois rapidement. En 1983, la perspective d'un dépôt de bilan pousse le gouvernement à faire pression sur Renault et Peugeot afin qu'ils reprennent l'ensemble du capital de la Société des usines Chausson, qui employait alors plus de 17 000 personnes. Les deux constructeurs automobiles, associés de force et contre leurs intérêts, liquident progressivement le groupe. L'inadaptation des sites de Creil et Gennevilliers aux impératifs de modernisation de l'outil de production précipitent la fermeture de l'entreprise, décidée après le dépôt de bilan de 1993.

### **Présentation du contenu**

Archives du comité d'entreprise, du comité hygiène, sécurité et conditions de travail (CHSCT), documentation.

## SYNDICAT UGICT - CGT USINE DE RENAULT FLINS

### **Entrée 2010 008**

**Niveau de description** : fonds

**Activités** : automobile, comité d'établissement, syndicat professionnel salarié.

**Statut** : privé

**Modalités d'entrée** : dépôt

**Dates extrêmes** : 1968-2004

**Importance matérielle** : 40,25 mètres linéaires (100 cartons ARMICS)

**Conditions d'accès** : sur autorisation du propriétaire déposant

**Instrument de recherche** : bordereau succinct réalisé par le propriétaire

### **Présentation de l'entrée**

Par contrat de dépôt révocable en date du 18 mars 2010, le syndicat CGT des ingénieurs, cadres et techniciens de l'usine Renault située à Flins (Yvelines) décide de transférer ses archives historiques aux Archives nationales du monde du travail à Roubaix. En effet, son fonds avait été sauvegardé dans les locaux du syndicat UGICT-CGT de Renault-Billancourt. En mars 2010, celui-ci doit quitter son siège social situé 40, rue de Meudon à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine). Avec l'Institut d'histoire sociale CGT de la Métallurgie, le choix est fait de déposer ce patrimoine à l'État.

Le bordereau a été établi par les militants du siège de Boulogne-Billancourt sous la conduite de Christian Ludwiczak.



## SYNDICAT UGICT - CGT USINE DE RENAULT FLINS (suite)

### **Notice historique**

Sur une période historique partant des transformations sociales de mai-juin 1968 jusqu'à 2004, ces archives renseigneront sur les revendications, les actions syndicales, l'extension des droits des salariés et le paritarisme dans le comité d'entreprise et le comité d'hygiène, sécurité et conditions de travail (CHSCT) impulsés par les syndiqués de la CGT dans les catégories des ingénieurs, cadres et techniciens. Ces activités se déroulent au moment où le statut de la Régie nationale des Usines Renault (RNUR) est abandonné par les pouvoirs publics au profit d'une nouvelle organisation économique des différents sites de la marque automobile nationale.

### **Présentation du contenu**

Dossiers des organismes statutaires du syndicat, activités au sein de la fédération CGT de la métallurgie, relations avec les autres centrales syndicales du site, revendications et actions de l'encadrement CGT, paritarisme dans le Comité d'entreprise et le comité d'hygiène, sécurité et conditions de travail (CHSCT), bilans sociaux, activités de la Régie Renault.

## SYNDICAT CGT USINE RENAULT FLINS

### **Entrée 2011 034**

**Niveau de description** : fonds

**Activités** : automobile, comité d'établissement, syndicat professionnel salarié.

**Statut** : privé

**Modalités d'entrée** : dépôt

**Dates extrêmes** : 1983-1997

**Importance matérielle** : 14,4 mètres linéaires (35 cartons ARMICS, 1 boîte CAUCHARD)

**Conditions d'accès** : sur autorisation du propriétaire déposant

**Instrument de recherche** : bordereau d'entrée méthodique

### **Présentation de l'entrée**

Ce fonds est entré aux Archives nationales du monde du travail en 2011 par voie de dépôt. Il s'agit de la seconde entrée de la CGT usine de Renault – Flins. Celle-ci découle d'un avenant en date du 13 octobre 2011 au contrat de dépôt du 18 mars 2010 du fonds coté 2010 008.

### **Notice historique**

Le fonds 2011 034 renseignent sur l'organisation et les revendications au sein du comité d'établissement de l'usine Renault-Flins , ainsi que dans le comité central d'entreprise Régie nationale des entreprises Renault (RNUR), dont font partis les syndiqués de la CGT.

### **Présentation du contenu**

Dossiers d'organisation et des actions du comité d'établissement Renault Flins et du comité central d'entreprise Régie nationale des entreprises Renault (RNUR).

# Banques

## CREDIT FONCIER DE FRANCE, SERVICE DES TITRES

**Entrée 2003 065**

**Niveau de description** : fonds

**Activités** : banque, foncier, immobilier, comité d'entreprise

**Statut** : privé

**Modalités d'entrée** : dépôt

**Dates extrêmes** : 1882-1993

**Importance matérielle** : 58 mètres linéaires (441 unités documentaires, 75 cartons et 373 registres)

**Conditions d'accès** : sur autorisation du propriétaire déposant

**Instrument de recherche** : bordereau d'entrée

### **Présentation de l'entrée**

Ce fonds est entré au Centre des archives du monde du travail en 2003. Un contrat de dépôt a été signé le 27 septembre 2001. Ce dépôt comprend les archives du Service des titres, du Secrétariat général et du Comité d'entreprise.

### **Notice historique**

La Banque foncière de Paris est fondée en 1852 à l'initiative des pouvoirs publics. Il s'agit alors d'organiser le crédit hypothécaire en France à l'image des banques hypothécaires allemandes instituées à la fin du XVIIIe siècle. Dès l'origine, le statut de société de crédit foncier de l'Établissement se caractérise par un mécanisme de prêts hypothécaires amortissables à long terme adossés à un financement obligatoire.

La Banque foncière de Paris, devenue Crédit foncier de France en 1854, doit répondre à l'endettement massif de l'agriculture et des paysans français. Le gouvernement refusant finalement de subventionner la banque pour l'aider à prêter à taux bas, celle-ci se recentre sur des activités plus lucratives, en particulier les emprunts d'État étrangers et surtout l'immobilier parisien.

Le Crédit foncier est placé en 1854 sous la direction d'un gouverneur et de deux sous-gouverneurs nommés par le gouvernement. L'établissement reçoit cependant en 1860 une autonomie de gestion quasiment complète, encore renforcée en 1869.

Historiquement, l'organisation juridique du CFF se différencie de celles des sociétés de droit commun par la tutelle des Pouvoirs Publics, mais c'était une société de droit privé dont le capital social était constitué d'actions cotées en Bourse, à l'époque largement réparties dans le public, jusqu'à l'offre publique d'achat (OPA), réalisée par la Caisse de Dépôt et de Consignations, en 1996, pour le compte de l'État.

Après une période d'incertitudes, 1999 a constitué un tournant majeur dans l'histoire du CFF. La loi du 25 juin 1999 a profondément réformé le régime des sociétés de crédit foncier institué en 1852 : le CFF a adopté le régime des sociétés à Directoire et Conseil de Surveillance et a créé une filiale de refinancement, la Compagnie de Financement Foncier, première société au regard de la loi. La seconde étape essentielle a été l'adossement au Groupe des Caisses d'Épargne devenu actionnaire majoritaire.

En 2004, le CFF réalise une opération de croissance externe en finalisant le rachat d'Entenial. Ce rachat est suivi d'un rapprochement du CFF et d'Entenial pour construire le numéro 1 français des services et financements de l'immobilier au sein du groupe Caisse d'Épargne.

### **Présentation du contenu**

Dossier du service des titres, dont les dossiers du comité d'entreprises (2003 065 430-436).

## Biens de consommation

LEVER HAUBOURDIN, SYNDICAT CGT

**Entrée 2001 005**

**Niveau de description** : fonds

**Activités** : lessive, comité d'entreprise, organisation syndicale

**Statut** : privé

**Modalités d'entrée** : don

**Dates extrêmes** : 1940-2000

**Importance matérielle** : 105 unités documentaires

**Conditions d'accès** : libre

**Instrument de recherche** : bordereau d'entrée

**Présentation de l'entrée**

Les archives du syndicat CGT Lever Haubourdin ont fait l'objet d'un don en janvier 2001 lors de la reprise de l'usine d'Unilever d'Haubourdin par la firme espagnole Bilore.

**Notice historique**

Fondée en 1913 par l'entreprise anglaise Lever brothers, devenue Unilever en 1930 après sa fusion avec le Néerlandais Margarine Unie, la savonnerie d'Haubourdin se développe rapidement et devient après la Seconde Guerre mondiale la plus importante usine de savons et de détergents d'Europe.

L'usine, qui alimentait 70 % du marché français en lessives dans les années 1950, souffre par la suite durement de la concurrence des productions étrangères. Aussi les effectifs diminuent considérablement, passant de 2 114 employés en 1968 à 1 467 en 1975, environ 800 en 1993, 434 seulement en 2000. Cette année-là, le groupe Unilever cède l'usine à la société espagnole Bilore, qui dépose le bilan deux ans plus tard.

Les archives du syndicat CGT de l'usine Lever d'Haubourdin constituent un ensemble homogène, illustrant la vie sociale de l'entreprise au plus fort de l'expansion économique de l'après-guerre aussi bien qu'au temps des difficultés et des vagues de licenciements.

**Présentation du contenu**

Dossiers sur l'action et le fonctionnement du syndicat, comptes-rendus de réunions du comité d'établissement, du comité central d'entreprise, du comité d'hygiène et de sécurité, tracts, coupures de presse.

## Communication

SYNDICAT NATIONAL DES RADIOS ET TELEVISIONS (SNRT) - CGT LILLE (FRANCE 3)

**Entrée 2000 045**

**Niveau de description** : fonds

**Activités** : télévision, comité d'entreprise, organisation syndicale

**Statut** : privé

**Modalités d'entrée** : en cours

**Dates extrêmes** : 1970-1992

**Importance matérielle** : 6 mètres linéaires

**Conditions d'accès** : en cours

**Instrument de recherche** : fonds non classé

**Présentation de l'entrée**

Ce fonds est entré au Centre des archives du monde du travail en 2000.

**Présentation du contenu**

Comptes-rendus du comité d'entreprise, notes manuscrites, correspondance.

# Construction

## FIVES LILLE BABCOCK

**Entrée 2007 059 M**

**Niveau de description** : fonds

**Activités** : Construction mécanique, comité d'entreprise

**Statut** : en cours

**Modalités d'entrée** : microfilmage des archives du comité d'entreprise de Fives-Lille-Babcock, conservées aux Archives municipales de Givors (Rhône).

**Dates extrêmes** : 1945-1980

**Importance matérielle** : 87 microfiches

**Conditions d'accès** : libre

**Instrument de recherche** : bordereau d'entrée

### **Présentation de l'entrée**

Les archives du comité d'entreprise de la société Fives-Lille-Babcock sont conservées aux Archives municipales de Givors (Rhône). Leur microfilmage, entrepris en 2007, permet de compléter le fonds déjà très riche de l'entreprise.

### **Notice historique**

La société Fives-Cail-Babcock est la résultante d'une suite de fusions où sont impliquées trois entreprises : Fives-Lille, Cail, et Babcock & Wilcox.

Les ateliers de construction mécanique de Fives sont fondés en 1861 par Pierre Schaken et Basile Parent, spécialisés dans la construction de voies de chemin de fer et locomotives. La société est créée le 6 octobre 1861 sous la raison sociale Parent, Schaken, Caillet et Cie. Elle exploite aussi des ateliers à Givors.

Dès novembre 1861, la société forme avec la maison Cail la "participation J. F. Cail, Parent, Schaken, Houel, Caillet, Paris et Fives-Lille". Cette participation, qui facilite le démarrage de la société, donne lieu à la construction de nombreux ouvrages en collaboration avec Cail : locomotives, ponts, viaducs, charpentes métalliques. Quand la participation prend fin en 1870, la société fivoise ajoute à ses activités la construction de matériel de sucrerie, secteur qui avait été réservé à Cail. Entre temps, la société Parent-Schaken a changé de raison sociale : devenue SARL, elle s'intitule en 1865 "Compagnie de Fives-Lille", puis devient en 1868 la société anonyme "Compagnie de Fives-Lille pour constructions mécaniques et entreprises".

La société s'oriente vers la production d'armements pendant la guerre de 1870, et réussit après la guerre à relancer sa production de locomotives en pratiquant une politique d'exportation. Par ailleurs, Fives-Lille étend le champ de ses fabrications aux divers domaines de l'équipement et des travaux publics. L'entreprise compte 3 000 ouvriers à la veille de la Première Guerre mondiale.

La guerre interrompt cette croissance, mais dès 1922 l'usine retrouve ses capacités de production dans trois domaines : sucreries, chemins de fer, travaux publics. De la même façon, la firme se relève de la Seconde Guerre mondiale.

En 1958 est effectuée la fusion avec la société Cail. Cette fusion, plusieurs fois envisagée dans le passé, donne naissance à la "Société Fives-Lille-Cail".

La nouvelle société absorbe Applevage en 1963, Bréguet et Bréguet-Sauter-Harlé en 1966. Elle fusionne enfin avec la société Babcock-Atlantique en 1973, d'où la société Fives-Cail-Babcock. Elle exploite diverses usines sidérurgiques à Fives-Lille, Denain, La Courneuve, Ivry etc.

Cette fusion porte la société au premier rang de la mécanique lourde française. En 1990, après une série d'absorptions-fusions, la compagnie prend la raison sociale FCB. La diversité des sociétés qui la composent lui permet de survivre dans une conjoncture économique difficile.

### **Présentation du contenu**

Documents relatifs à l'activité générale de la société et aux licenciements, au fonctionnement du comité d'établissement, du comité d'hygiène et de sécurité et de la médecine du travail.

# Électroménager

**FONDS BERNARD PATIN, SYNDICALISTE DANS L'ENTREPRISE THOMSON PUIS SELNOR, ADMINISTRATEUR DU COMITE D'ENTREPRISE DE THOMSON**

**Entrée 2002 022**

**Niveau de description** : fonds

**Activités** : électroménager, comité d'entreprise, organisation syndicale

**Statut** : privé

**Modalités d'entrée** : don

**Dates extrêmes** : 1973-2000

**Importance matérielle** : 1,8 mètres linéaires

**Conditions d'accès** : selon le Code du patrimoine

**Instrument de recherche** : fonds non classé

**Présentation de l'entrée**

Ce fonds est un don à l'État de Bernard Patin en date du 3 juillet 2002.

**Notice historique**

Bernard Patin a été syndicaliste dans l'entreprise Thomson, devenue Selnor à Lesquin. Il a exercé des mandats d'administrateur salarié au sein du conseil d'administration de Thomson pendant dix ans.

Il a également eu des responsabilités au sein de la CFDT, aussi bien au niveau régional dans le Nord-Pas-de-Calais, qu'au niveau national en tant que membre du bureau national CFDT.

**Présentation du contenu**

Dossiers personnels de responsabilités syndicales à la CFDT, documents sur la privatisation de Thomson électroménager.

**COMITE D'ENTREPRISE DE LA SOCIETE SELNOR (GROUPE BRANDT)**

**Entrée 2006 010**

**Niveau de description** : fonds

**Activités** : électroménager, comité d'entreprise

**Statut** : privé

**Modalités d'entrée** : don

**Dates extrêmes** : 1986-2001

**Importance matérielle** : 0,10 mètres linéaires

**Conditions d'accès** : libre

**Instrument de recherche** : répertoire numérique

**Présentation de l'entrée**

Ce fonds est un don à l'État, dont la provenance exacte est inconnue.

**Notice historique**

L'entreprise Selnor est une société d'électroménager implanté à Lesquin (Nord). Elle était spécialisée dans la fabrication de machines, d'équipement et d'appareils électroménagers. Elle est rachetée par le groupe international de l'équipement ménager Brandt.

Elle est alors rapidement liquidée par Brandt, qui rachète l'entreprise française MOULINEX également rapidement liquidée au terme de cette restructuration mondiale.

Le site de Lesquin est alors brutalement fermé en l'espace de 6 mois en 2001.

**Présentation du contenu**

Dossiers émanant du comité d'entreprise du site Selnor, dossiers concernant la réduction du temps de travail dans la métallurgie et sur le site de Lesquin suite à la loi Aubry relative aux 35 heures hebdomadaires, dossier traitant d'une institution privée de retraite-épargne-prévoyance-santé (groupe Magdebourg), dossiers concernant la liquidation du site dans le cadre de la restructuration mondiale Moulinex-Brandt.

# Matériel industriel

COMITE D'ENTREPRISE DE TESTUT
-------------------------------

**Entrée 2003 014**

**Niveau de description** : fonds

**Activités** : matériel de pesage, comité d'entreprise

**Statut** : archives privé

**Modalités d'entrée** : don

**Dates extrêmes** : 1970-2002

**Importance matérielle** : 2 mètres linéaires

**Conditions d'accès** : libre

**Instrument de recherche** : répertoire numérique

## **Présentation de l'entrée**

Les documents ont été donnés au Centre des archives du monde du travail par Joël Desprez, secrétaire du comité d'entreprise Testut à Béthune.

## **Notice historique**

Testut fut fondé en 1880 par Charles Testut. Cette entreprise se consacrait à l'étude, la fabrication et la vente de divers instruments de pesage. Aequitas, fondée en 1906 à partir d'un département de la manufacture d'horlogerie de Béthune (Pas-de-Calais) s'était consacré à la mise au point et au perfectionnement du brevet de romaine à curseur automoteur. Ces deux sociétés se rapprochent en 1966, pour fusionner en 1971. La société comptait alors 740 personnes. Elle prend une participation majoritaire dans le capital de la société Trayvou (implantée à La Mulatière près de Lyon), alors deuxième constructeur français d'appareils de pesage industriels. Fin mars 1983, le groupe Bernard Tapie qui a déjà repris Terraillon (1981), reprend Testut-Trayvou : 1350 emplois étaient menacés (avec les filiales), l'usine de Béthune comptant 395 salariés. Racheté en 2000 par le groupe suisse-américain Mettler-Toléro, l'essentiel de l'activité est désormais usiné en Chine. C'est ainsi que courant février 2003, les ouvriers de Testut ont du quitter l'usine de Béthune.

## **Présentation du contenu**

Documents de synthèse comptable de l'entreprise Testut, bilans sociaux, enquêtes sur les salaires, projets de restructuration, procédures d'alerte pour la sauvegarde de l'emploi et comptes-rendus de réunions du comité d'entreprise.

## Métallurgie et sidérurgie

<b>USINOR, USINE DE BIACHE-SAINT-VAAST</b>
--------------------------------------------

**Entrée 2003 041**

**Niveau de description** : sous fonds

**Activités** : sidérurgie, métallurgie

**Statut** : public pour les documents antérieurs à 1995, privé pour les documents postérieurs à 1995

**Modalités d'entrée** : versement et dépôt

**Dates extrêmes** : 1867-2001

**Importance matérielle** : 62,2 mètres linéaires (1057 unités documentaires)

**Conditions d'accès** : selon le Code du patrimoine

**Instrument de recherche** : bordereau d'entrée

### **Présentation de l'entrée**

Ce fonds conservé par les Archives départementales du Pas-de-Calais a fait l'objet de plusieurs entrées aux Archives nationales du monde du travail. Les archives de la paie et le vrac entrés sous les numéros 2003 041 et 2005 040 ont été réunies et classées dans cette présente entrée 2003 041.

### **Notice historique**

Un premier laminoir fut installée à Biache en 1846. L'usine fait partie des Fonderies, laminoirs et cimenteries de Biache, lorsque celles-ci fusionnent en 1969 avec Châtillon-Neuves-Maisons. La société Châtillon-Commentry-Biache fusionne ensuite avec la Chiers en 1976, sous le nom de Chiers-Châtillon, elle-même fondue dans le groupe Usinor en 1978. Entre 1982 et 1995, l'entreprise sera nationalisée, puis elle sera privatisée de 1995 à 2002. L'usine, qui a fermé ses portes en 2002, employait alors 423 personnes.

### **Présentation du contenu**

Service du personnel : mouvement du personnel, sécurité, œuvres sociales, réglementation, représentants du personnel, formation, comité d'établissement, correspondance, notes de service, documentation, etc. (1923-1998).

Archives techniques : prix de revient, environnement, statistiques de la production, véhicules, commandes, études techniques, bulletins d'information Usinor, etc. (1946-1990).

Société Immobilière de Biache : création, notes, rapports, etc. (1956-1969).



# Mines

## CHARBONNAGE DE FRANCE SITE DE RUEIL-MALMAISON (HAUTS-DE-SEINE)

**Entrée 2006 019**

**Niveau de description** : sous fonds

**Activités** : mines, charbon, énergie, comité d'entreprise

**Statut** : public

**Modalités d'entrée** : versement

**Dates extrêmes** : 1970-1998

**Importance matérielle** : 1 mètre linéaire (7 unités documentaires)

**Conditions d'accès** : selon le Code du patrimoine

**Instrument de recherche** : bordereau de versement

### Présentation de l'entrée

Ce fonds est entré au Centre des archives du monde du travail en 2006. Il s'agit d'un versement d'archives publiques provenant du siège des Charbonnages de France à Rueil-Malmaison. Il concerne le Service Comité d'entreprise et la Direction Filiales et Participations.

### Notice historique

C'est la loi du 17 mai 1946 qui instaure la nationalisation des charbonnages. A la veille de cette nationalisation, le morcellement caractérisait l'activité extractive. Pour le seul bassin du Nord Pas-de-Calais, 18 compagnies se partageaient l'extraction. Afin de mieux relancer la production et de s'associer efficacement au redressement économique du pays, l'activité minière nationalisée a vu son organisation rationalisée et composée d'une entreprise par bassin et d'un organisme coordinateur : Charbonnages de France.

Cet établissement central exerce la direction de l'ensemble, contrôle et coordonne l'activité des différents bassins qui conservent pour leur part un assez large pouvoir de décision dans leur gestion interne. A l'origine existaient 9 bassins : Nord Pas-de-Calais, Lorraine, Aquitaine, Auvergne, Blanzky (Saône-et-Loire), Cévennes, Dauphiné, Loire et Provence. Les sept derniers ont été regroupés en 1969 pour former le bassin du Centre-Midi. Les derniers bassins ceux de Lorraine et du Centre-Midi ont cessé leur activité en 2006. Toute activité d'extraction est donc terminée. Le groupe Charbonnages de France a entrepris une profonde mutation : désormais organisé en 3 établissements publics industriels et commerciaux, le groupe par la diversification de ses activités reste un des grands acteurs énergétiques d'Europe. Il cesse définitivement toute activité fin décembre 2007.

### Présentation du contenu

Dossiers concernant les mutuelles et les activités culturelles.

## COMITE D'ETABLISSEMENT DU SIEGE DES CHARBONNAGES DE FRANCE A RUEIL-MALMAISON (HAUTS-DE-SEINE)

**Entrée 2008 029**

**Niveau de description** : fonds

**Activités** : mine, charbon , énergie, comité d'entreprise

**Statut** : privé

**Modalités d'entrée** : don

**Dates extrêmes** : 1947-2008

**Importance matérielle** : 5,7 mètres linéaires (57 unités documentaires, 57 boîtes d'archives)

**Conditions d'accès** : selon le Code du patrimoine

**Instrument de recherche** : bordereau d'entrée

### Présentation de l'entrée

Ce fonds est entré aux Archives nationales du monde du travail en 2008. Lors de la fermeture définitive des Charbonnages de France, le comité d'établissement des Charbonnages de France de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), a décidé lors de la réunion du comité d'entreprise du 18 mars 2008 de faire don à l'État de ses archives et a entériné cette décision par une lettre de don du 12 juin 2008.

<b>COMITE D'ETABLISSEMENT DU SIEGE DES CHARBONNAGES DE FRANCE A RUEIL-MALMAISON (HAUTS-DE-SEINE) (suite)</b>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

***Notice historique***

C'est la loi du 17 mai 1946 qui instaure la nationalisation des charbonnages. A la veille de cette nationalisation, le morcellement caractérisait l'activité extractive. Pour le seul bassin du Nord Pas-de-Calais, 18 compagnies se partageaient l'extraction. Afin de mieux relancer la production et de s'associer efficacement au redressement économique du pays, l'activité minière nationalisée a vu son organisation rationalisée et composée d'une entreprise par bassin et d'un organisme coordinateur : Charbonnages de France. Cet établissement central exerce la direction de l'ensemble, contrôle et coordonne l'activité des différents bassins qui conservent pour leur part un assez large pouvoir de décision dans leur gestion interne. A l'origine existaient 9 bassins : Nord Pas-de-Calais, Lorraine, Aquitaine, Auvergne, Blanzky (Saône-et-Loire), Cévennes, Dauphiné, Loire et Provence. Les sept derniers ont été regroupés en 1969 pour former le bassin du Centre-Midi. Les derniers bassins ceux de Lorraine et du Centre-Midi ont cessé leur activité en 2006. Toute activité d'extraction est donc terminée. Le groupe Charbonnages de France a entrepris une profonde mutation : désormais organisé en 3 établissements publics industriels et commerciaux, le groupe par la diversification de ses activités reste un des grands acteurs énergétiques d'Europe. Il cesse définitivement toute activité fin décembre 2007.

Le comité d'entreprise des Charbonnages de France fonctionne conformément aux dispositions de l'ordonnance du 22 février 1945 modifiée par la loi de nationalisation du 17 mai 1946 et du décret du 2 novembre 1945. Chaque bassin et le siège de Charbonnage de France ont un comité d'établissement. Cette entrée contient les archives du CE du siège à Rueil-Malmaison. Il a été créé en 1947 et liquidé en 2008.

***Présentation du contenu***

Procès-verbaux, pièces comptables, dossiers d'activités proposées.

# Photographie

COMITE D'ENTREPRISE DE LA SOCIETE KODAK A METZ (MOSELLE) ET COMITE CENTRAL D'ENTREPRISE DU SIEGE SOCIAL DE LA SOCIETE KODAK-FRANCE

**Entrée 2010 026**

**Niveau de description** : fonds

**Activités** : matériel photographique, comité d'entreprise

**Statut** : privé

**Modalités d'entrée** : don

**Dates extrêmes** : 1987-2006

**Importance matérielle** : 1,60 mètres linéaires (4 unités documentaires)

**Conditions d'accès** : libre

**Instrument de recherche** : bordereau d'entrée

## **Présentation de l'entrée**

Ce fonds a été donné aux Archives nationales du monde du travail le 22 juin 2010 par Madame Lucienne Lapointe, propriétaire des archives du comité d'entreprise de la société Kodak, site de Metz (Moselle) et du comité central d'entreprise du siège social Kodak-France. Cette entrée a été réalisée avec le concours du Service départemental d'archives de la Moselle.

**Notice historique** [emprunté à Maurice Cohen, directeur de la *Revue pratique de droit social*.]

Il convient de rappeler que les archives des comités d'entreprise ont été et sont parmi les plus exposées aux destructions incontrôlées. En effet, ces archives ont leur statut propre, indépendant du statut de l'entreprise et indépendant du statut des syndicats, même si ces instances sont gérées de manière paritaire. L'appropriation de ces fonds est toujours confuse, surtout au moment des restructurations et licenciements collectifs qui marquent l'économie française depuis les années 1980. Certains fonds des comités d'entreprises originels de 1946 dans les entreprises françaises emblématiques (Renault, MetalEurop Nord) ont été détruits, oubliés souvent sur place par l'ensemble des acteurs. Certains syndicats-liquidateurs peuvent détenir les dossiers-maîtres dans le cadre de la réalisation des biens des entreprises disparues.

Les grandes étapes juridiques des CE sont les premiers délégués ouvriers en entreprise en 1917-1919, 1942 (Charte du Travail de Vichy), 1946 (comités mixtes à la production dans les établissements techniques de l'Air), loi du 16 mai 1946 sur les comités d'entreprise, 1954 (reconnaissance de la personnalité civile aux CE), 1960 (obligation d'un expert-comptable avec le décret Debré), 1966 (présence des représentants syndicaux aux CE), loi Auroux du 28 octobre 1982, loi Balladur de 1993 (obligation de porter au CE les licenciements collectifs), loi du 18 janvier 2005 commençant à minorer les droits des CE.

Il n'existe malheureusement pas de statistiques fiables du fonctionnement des comités d'entreprise durant ces 65 ans.

Le présent fonds renseigne sur les restructurations d'un grand groupe international, y compris sur le régime des retraites organisé « à l'américaine » à l'aide de sociétés privées d'assurances à partir des années 1990.

## **Présentation du contenu**

Comptes-rendus de réunions, accords d'entreprise, bilans sociaux, plans de restructuration, bilans de la production photographique, dossiers des fermetures de sites, programmes de formation professionnelle, comptes d'exploitation, notes internes du groupe, bulletins d'informations internes, dossiers des licenciements économiques collectifs.

## Textile

### COMITE D'ENTREPRISE DE LA FILATURE KELLERMANN

**Entrée 1994 031**

**Niveau de description** : fonds

**Activité** : filature, comité d'entreprise

**Statut** : privé

**Modalités d'entrée** : déshérence

**Dates extrêmes** : 1954-1956

**Importance matérielle** : 0,12 mètres linéaires (4 unités documentaires, 1 cartons CAUCHARD)

**Conditions d'accès** : libre

**Instrument de recherche** : bordereau d'entrée

#### **Présentation de l'entrée**

Ce fonds est entré au Centre des archives du monde du travail en 1994. Les documents émanant du comité d'entreprise de la Filature Kellermann de Roubaix ont été remis par un donateur qui souhaite conserver l'anonymat. Bien que peu volumineuses, les archives du Comité d'entreprise de la Filature Kellermann apportent un témoignage vivant sur les conditions de travail et les relations sociales au sein de l'entreprise, ainsi que sur les difficultés rencontrées dans la mise en place et dans le fonctionnement d'un tel organisme.

#### **Notice historique**

Fondée au début du XX<sup>e</sup> siècle, la Filature Kellermann (Roubaix) appartient au groupe textile André Lepoutre. Elle employait 130 personnes en 1950 et était spécialisée dans la filature de laine peignée pour produits de haute qualité. Elle a aussi travaillé les fibres synthétiques.

C'est en 1954 qu'ont eu lieu les premières élections en vue de la constitution d'un comité d'entreprise au sein de la Filature Kellermann. Celui-ci n'a eu qu'une durée de vie éphémère : il a été dissout dès 1956.

#### **Présentation du contenu**

Dossiers des élections des délégués du comité, comptes-rendus de réunions, questionnaires, rapport, discours, correspondance.

### FONDS BERTRAND ET MARIE-PAULE MOREAU, OUVRIERS CHEZ PHILDAR ET MILITANTS ASSOCIATIFS

**Entrée 2000 018**

**Niveau de description** : fonds

**Activité** : textile, comité d'entreprise

**Statut** : privé

**Modalités d'entrée** : don

**Dates extrêmes** : 1955-1996

**Importance matérielle** : 3,5 mètres linéaires

**Conditions d'accès** : selon Code du patrimoine

**Instrument de recherche** : répertoire méthodique

#### **Présentation de l'entrée**

Ce fonds est entré au Centre des archives du monde du travail en 2000 par voie de don sous le numéro d'entrée 2000 018. Il s'agit d'un don de Marie-Paule et Bernard Moreau.

## FONDS BERTRAND ET MARIE-PAULE MOREAU, OUVRIERS CHEZ PHILDAR ET MILITANTS ASSOCIATIFS (suite)

### **Notice historique**

Marie-Paule et Bernard Moreau ont fait partie du personnel des établissements Phildar. Dans ce cadre, ils ont été membres du comité d'entreprise et délégués du personnel.

Ils ont également été responsables de l'Action catholique ouvrière (ACO) de Roubaix.

### Phildar

En 1903, messieurs Janssens et Mulliez fondent, sous la forme d'une société en nom collectif, une entreprise de structure artisanale qui négocie et travaille des fils de laine. A la suite de l'abandon de la société par Janssens en 1913, Louis Mulliez s'associe avec un membre de sa famille pour fonder une nouvelle société en nom collectif : Louis Mulliez-Lestienne. Cette société effectuera elle-même les opérations de finition du fil à tricoter. En 1922, la société en nom collectif devient société anonyme, puis société à responsabilité limitée en 1928. L'affaire artisanale des premières années devient une véritable entreprise industrielle en 1932 avec l'installation d'une teinturerie sur peignés. Sont alors intégrés tous les stades de la fabrication du fil à tricoter : peignage, teinture, mélange, filature, retordage, vaporisation, pelotonnage et contrôle. La commercialisation des produits s'effectue sous des marques très diversifiées, notamment la marque Phildar créée en 1945. Il s'agit d'un réseau de représentants qui visitent les détaillants et les incitent à vendre sous la marque Phildar. Dès 1960, les ventes s'organisent à l'exportation et notamment dans les pays du marché commun.

En 1964, la société Mulliez-Lestienne est scindée en deux : la société « Les fils de Louis Mulliez » à Roubaix d'une part, d'autre part la société « Mulliez-Lestienne et fils » à Roubaix et Amiens.

Le groupe Phildar se compose alors de différentes entités telles que « Les fils de Louis Mulliez », « Mulliez-Lestienne et Fils », « la Pastourelle », « Franciska Strick Mode », ou « Bayart et Cie ».

### Action catholique ouvrière

L'Action catholique ouvrière (ACO) est issu du travail d'anciens membres de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC). Le 5 mars 1950, une journée d'étude est organisée à Paris par des laïcs chrétiens et des prêtres. Du 14 au 16 mars 1950, l'assemblée des cardinaux et archevêques de France promulgue le texte de constitution de l'ACO.

Le but de l'ACO est de s'adresser aux femmes et aux hommes du monde du travail qui souhaitent réfléchir en équipe à leurs « engagements » professionnel, familial ou de quartier, à la lumière de l'Évangile.

### **Présentation du contenu**

Dossiers concernant le comité d'entreprise Phildar : comptes-rendus, délégués du personnel, bilans sociaux, rapports de stage, sécurité, notes de la direction, photographies.

Dossiers concernant les activités de l'Action catholique ouvrière.

## SOCIETE NOUVELLE DE BONNETERIE DES HAUTES VOIES (BDHV) A MARCQ-EN-BAROEUL (NORD)

### **Entrée 2000 053**

**Niveau de description** : fonds

**Activité** : bonneterie

**Statut** : privé

**Modalités d'entrée** : déshérence

**Dates extrêmes** : 1988-1999

**Importance matérielle** : 0,25 mètres linéaires (6 unités documentaires, 2 cartons CAUCHARD)

**Conditions d'accès** : libre

**Instrument de recherche** : répertoire numérique

**SOCIETE NOUVELLE DE BONNETERIE DES HAUTES VOIES (BDHV) A MARCQ-EN-BAROEUL (NORD)  
(suite)**

**Présentation de l'entrée**

Ce fonds a été retrouvé à l'accueil du Centre des archives du monde du travail en décembre 2000 sans pièces juridiques et sans indications de sa provenance. Il s'agit d'un fonds en déshérence qui se compose de six registres. D'autres documents sur la Bonneterie des Hautes Voies ont été donnés en 2006 par M. Laurent Roquette.

**Notice historique**

Fondée en 1884, la Société nouvelle de bonneterie des Hautes Voies (BDHV) située à Marcq-en-Baroeul (Nord), est une société en nom collectif qui appartient à l'entreprise Phildar. La société est spécialisée dans la fabrication et le formage de chaussettes et de collants épais. Elle possède, alors, un outillage moderne composé de 225 métiers et emploie 118 salariés. La BDHV fabrique principalement pour la maison mère Phildar et l'entreprise Virgil (une marque de l'entreprise Phildar). Elle vend aussi sa production à des clients comme Auchan, Décathlon, Kiabi ou Bestiss. Elle est dirigée jusqu'en 1996 par Bernard Lelièvre, puis par Yves Vandenabeele. Lors de sa reprise par la S.A Agofroy et après un plan social, elle devient une société anonyme spécialisée dans la confection de chaussettes en 1993.

**Présentation du contenu**

Le fonds de la BDHV est très lacunaire et comporte uniquement les registres des délégués du personnel, du comité d'entreprise et du comité d'hygiène sécurité et conditions de travail (CHSCT).

**UNION REGIONALE DE HACUITEX CFDT**

**Entrée 2002 045**

**Niveau de description** : fonds non classé

**Activité** : textile, organisation syndicale, comité d'entreprise

**Statut** : privé

**Modalités d'entrée** : dépôt

**Dates extrêmes** : 1961-1990

**Importance matérielle** : 20 mètres linéaires

**Conditions d'accès** : sur autorisation du propriétaire déposant

**Instrument de recherche** : fonds non classé

**Présentation de l'entrée**

Ce fonds est entré au Centre des archives du monde du travail en 2002.

**Notice historique**

En mai 1964, les personnels des industries de l'habillement, du textile et du cuir se sont regroupés au sein de la fédération HA.CUI.TEX.

**Présentation du contenu**

Dossiers du comité d'entreprise Agache Willot, dossiers de la CFDT des hospitaliers d'Armentières, dossiers de la CFDT construction-bâtiment Flandres-Lys, dossiers de l'union locale CFDT d'Armentières.

**COMITE D'ENTREPRISE DUHAMEL S.A.**

**Entrée 2003 033**

**Niveau de description** : fonds non classé

**Activités** : blanchisserie, teinturerie, comité d'entreprise

**Statut** : privé

**Modalités d'entrée** : don

**Dates extrêmes** : 1999-2003

**Importance matérielle** : 1,2 mètres linéaires

**Conditions d'accès** : selon le Code du patrimoine

## COMITE D'ENTREPRISE DUHAMEL S.A. (suite)

**Instrument de recherche** : fonds non classé

### **Présentation de l'entrée**

Le fonds 2003 033 est entré au Centre des archives du monde du travail en 2003.

### **Notice historique**

Duhamel SA est une entreprise de blanchisserie et de teinturerie.

### **Présentation du contenu**

Procès-verbaux des réunions du comité d'entreprise, livres de compte, factures, documentation, carnet de chèque.

## VRAU FILTERIE

### **Entrée 2004 036**

**Niveau de description** : fonds non classé

**Activités** : textile, comité d'entreprise

**Statut** : privé

**Modalités d'entrée** : don

**Dates extrêmes** : 1922-1999

**Importance matérielle** : 30,1 mètres linéaires

**Conditions d'accès** : libre

**Instrument de recherche** : fonds non classé

### **Présentation de l'entrée**

L'entreprise Vrau filterie a effectuée neuf dons de ses archives. Le fonds 2004 036 est le quatrième, effectué en 2004.

### **Notice historique**

La maison VRAU, fondée en 1816 par François-Philibert Vrau (1792-1890), est une filterie de lin. Fabricant du fil à coudre, elle a été plus précisément retorderie et filterie de fils de lin. Au fil à coudre en lin s'ajoute progressivement les autres fils naturels et synthétiques. Elle vend la plus grande partie de ses fils à coudre vers la mercerie et a par ailleurs une activité importante de fils distribués à l'industrie de la confection et aux industries. Vers 1875, les établissements ont pris une place considérable dans la filterie lilloise : ils occupent 1 100 ouvriers. En 1965, la SARL VRAU est transformée en société anonyme à la demande de Xavier Théry. Elle est la première dans le secteur du fil à coudre à adapter ses articles à la vente en libre-service, où elle sait garder une place importante. La société VRAU met au point une gamme de tapisseries et broderies présentées sous forme d'un kit.

En 2004, la concurrence turque oblige le dépôt de bilan de l'entreprise par François-Xavier Théry. En 2005, le tribunal de commerce de Lille a donné son accord pour un nouveau dispositif avec un déménagement des unités de production à Roncq et une orientation vers la création, la marketing et la vente. Il ne reste plus que 65 personnes.

L'histoire VRAU constitue un bel exemple de continuité familiale de la direction, qui au prix de quelques turbulences, recouvre six générations de François-Philibert Vrau (1792-1870) à François Xavier Théry (1947-).

### **Présentation du contenu**

Archives de la direction de Xavier Théry chez Vrau : voyages de clientèle, représentants, assemblées générales, conseils d'administration, bâtiments, réunions de direction, comptes-rendus du comité d'entreprise, distribution en Europe, études, médecines du travail, correspondance.

## Services

<b>COMITE D'ENTREPRISE BUREAU VERITAS</b>
-------------------------------------------

**Entrée 2000 010**

**Niveau de description** : fonds

**Activités** : service non marchand privé, comité d'entreprise, organisation syndicale

**Statut** : privé

**Modalités d'entrée** : dépôt

**Dates extrêmes** : 1944-1992

**Importance matérielle** : 11 mètres linéaires (170 unités documentaires)

**Conditions d'accès** : sur autorisation du propriétaire déposant

**Instrument de recherche** : répertoire numérique

### **Présentation de l'entrée**

Le Centre des archives du monde du travail a été contacté par le secrétaire du comité d'entreprise suite à la décision prise par les membres, lors de la réunion du comité d'entreprise du 16 décembre 1999, de déposer leurs archives. Le fonds est entré en 2000, par contrat de dépôt.

### **Notice historique**

L'application de l'ordonnance du 22 février 1945 conduit le Bureau Veritas à former un comité d'entreprise au mois de juin de la même année. C'est alors une obligation pour les entreprises de plus de 49 salariés et le Bureau Veritas, à la Libération, est une entreprise importante et riche d'une histoire déjà longue. En effet, la société est fondée à Anvers en 1828 et elle est alors destinée à renseigner les assureurs sur les navires. Son influence s'étend rapidement et, en 1832, son siège social est transféré à Paris. La société y acquiert ses statuts de registre international de classification et d'expertise ainsi que le caractère pluridisciplinaire qu'on lui connaît aujourd'hui. L'activité du Bureau Veritas est d'assurer qualité et sécurité dans le domaine maritime, dans un premier temps, puis progressivement dans des secteurs aussi divers que l'aéronautique et l'espace, l'industrie, les biens de consommation et le commerce international, et ceci à travers le monde entier.

La formation du comité d'entreprise est la conséquence de mesures prises par le gouvernement dans le contexte de la Libération où l'autorité acquise par la classe ouvrière est incontestable. En 1944, un premier décret du Gouvernement provisoire d'Alger est promulgué par le Général De Gaulle. L'ordonnance du 22 février 1945 institue définitivement les comités d'entreprise et la loi du 16 mai 1946 parachève la victoire des syndicats sur la gestion paternaliste des entreprises qui avait vu le jour au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. La loi du 18 juin 1966 et les lois Auroux de 1982 accroissent encore le poids des comités d'entreprise dans la vie de l'entreprise.

### **Présentation du contenu**

Dossiers de constitution, de fonctionnement, des activités et d'informations.



## Autres : études sur les comités d'entreprise

<b>FONDS PIERRE BOUVIER, SOCIOLOGUE</b>
-----------------------------------------

**Entrée 1994 022**

**Niveau de description** : fonds

**Activités** : sociologie, comité d'entreprises

**Statut** : privé

**Modalités d'entrée** : don

**Dates extrêmes** : 1965-1985

**Importance matérielle** : 390 unités documentaires

**Conditions d'accès** : libre

**Instrument de recherche** : répertoire méthodique

**Présentation de l'entrée**

Ce fonds est un don de M. Pierre Bouvier, entré au Centre des archives du monde du travail le 12 juillet 1994.

**Notice historique**

Pierre Bouvier est un sociologue qui a travaillé notamment sur les comités d'entreprise. Il a été professeur à l'Université de Paris X et chercheur à l'Institut pour la recherche, le développement socio-économique et la communication (IRESCO).

**Présentation du contenu**

Publications, ouvrages et documentation concernant la sociologie du travail, rassemblés notamment dans le cadre de recherches portant sur les comités d'entreprises (RATP, Péchiney-Ugine-Kuhlmann) et sur le syndicalisme.

## Table des matières

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>2</b>
<b>Présentation historique et juridique des comités d'entreprises.....</b>	<b>2</b>
<i>Historique.....</i>	<i>2</i>
<i>Les champs d'application des comités d'entreprise.....</i>	<i>2</i>
<i>Les conditions de création et de suppression des comités d'entreprise.....</i>	<i>3</i>
<i>L'organisation des comités d'entreprise.....</i>	<i>3</i>
<i>Le fonctionnement des comités d'entreprise.....</i>	<i>3</i>
<i>Les attributions des comités d'entreprise.....</i>	<i>4</i>
<i>Les autres types de comité.....</i>	<i>4</i>
Bibliographie non exhaustive.....	5
<b>SOMMAIRE.....</b>	<b>6</b>
<b>ARCHIVES RELATIVES AUX COMITÉS D'ENTREPRISE CONSERVÉES AUX ANMT.....</b>	<b>7</b>
<b>Liste des fonds.....</b>	<b>7</b>
<i>Fonds de comités d'entreprise.....</i>	<i>7</i>
<i>Fonds comportant des documents sur les comités d'entreprise.....</i>	<i>7</i>
<b>Présentation des fonds par domaine d'activité.....</b>	<b>9</b>
<i>Administration.....</i>	<i>9</i>
<i>Aéronautique.....</i>	<i>10</i>
<i>Agro-alimentaire.....</i>	<i>11</i>
<i>Automobile.....</i>	<i>12</i>
<i>Banques.....</i>	<i>18</i>
<i>Biens de consommation.....</i>	<i>19</i>
<i>Communication.....</i>	<i>20</i>
<i>Construction.....</i>	<i>21</i>
<i>Électroménager.....</i>	<i>22</i>
<i>Matériel industriel.....</i>	<i>23</i>
<i>Métallurgie et sidérurgie.....</i>	<i>24</i>
<i>Mines.....</i>	<i>25</i>
<i>Photographie.....</i>	<i>27</i>
<i>Textile.....</i>	<i>28</i>
<i>Services.....</i>	<i>32</i>
Autres : études sur les comités d'entreprise.....	33